



Université Blaise Pascal

Stage de préentrée L1

2^{ème} partie

Année 2010-2011

Université Blaise Pascal
Clermont-Ferrand

Plan de l'exposé

- Société numérique.
- Certificat Informatique et Internet : C2i
- U.E « Outils Informatiques et Internet » : O2i
- Autoformation Didacticiels
- Le droit et l'informatique :
 - Droit d'auteur, Plagiat, Contrefaçon.
 - CNIL, Loi Informatique et liberté.
 - Atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données
 - Charte RENATER, Netiquette.

Année 2010-2011 Stage de préentrée L1 : Familiarisation avec l'Environnement Numérique de travail

Université Blaise Pascal
Clermont-Ferrand

2

Société numérique

- Traitement numérique de l'Information.
- Internet haut débit.
- Majorité des métiers concernée.
- Relations Administration-Individu.
- L'université numérique.

MAIS maîtriser cette société numérique c'est :

- Maîtriser les outils numériques
- Connaître ses DROITS et ses **DEVOIRS**

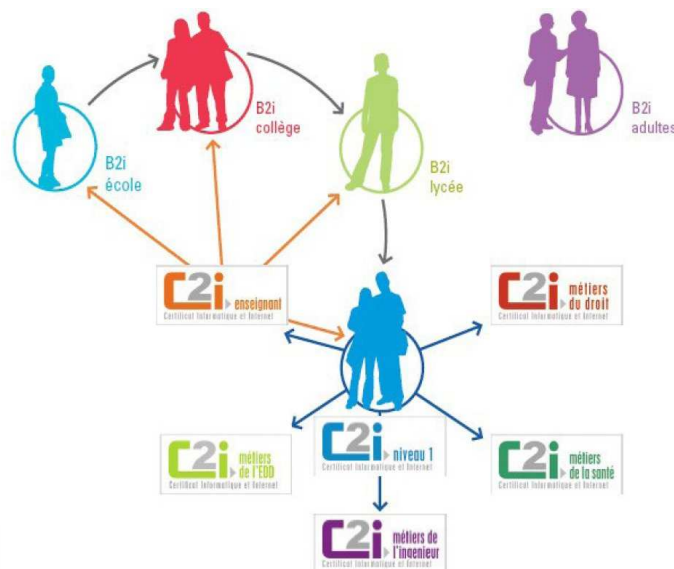
Société numérique

- Favoriser **la maîtrise** des nouveaux outils de production, de transformation et de diffusion de l'information par l'ensemble de la société.
- La formation : clef de voûte
 - Brevet Informatique & Internet : B2i
École, Collège, Lycée
 - Certificat Informatique & Internet : C2i
niveau 1 (licence), Niveau 2 (Master)
- Politique de certification des compétences

Plan de l'exposé

- Société numérique.
- Certificat Informatique et Internet : C2i
- U.E « Outils Informatiques et Internet » : O2i
- Autoformation Didacticiels
- Le droit et l'informatique :
 - Droit d'auteur, Plagiat, Contrefaçon.
 - CNIL, Loi Informatique et liberté.
 - Atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données
 - Charte RENATER, Netiquette.

L'organisation B2i-C2i N1-C2i N2



Objectif du C2i Niveau 1

- Attester de la maîtrise d'un ensemble de **compétences** nécessaires pour mener les activités qu'exige aujourd'hui un cursus d'enseignement supérieur

Circulaire N°2002-106 du 30-4-2002

- Compétence numérique : Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (Recommandation du Parlement européen et du Conseil)

Journal officiel L 394 du 30.12.2006.

Objectif du C2i Niveau 1

Compétences :

- *Connaissance approfondie, habileté reconnue qui confère le droit de juger ou de décider en certaines matières. (Le Grand Robert)*
- *"Une compétence est une combinaison de **connaissances, d'aptitudes** (capacités) et **d'attitudes** appropriées à une **situation donnée**. Les compétences clés sont celles qui fondent l'épanouissement personnel, l'inclusion sociale, la citoyenneté active et l'emploi."*

Parlement Européen (26 septembre 2006),

Référentiel du C2i Niveau 1

- A1 - Tenir compte du caractère évolutif des TIC
- A2 - Intégrer la dimension éthique et le respect de la déontologie
- B1 - S'approprier son environnement de travail
- B2 - Rechercher l'information
- B3 - Sauvegarder, sécuriser, archiver ses données en local et en réseau filaire ou sans fil
- B4 - Réaliser des documents destinés à être imprimés
- B5 - Réaliser la présentation de ses travaux en présentiel et en ligne
- B6 - Échanger et communiquer à distance
- B7 - Mener des projets en travail collaboratif à distance

Domaine, compétence, Item

- B2 - Rechercher l'information
- B2-1 Distinguer les différents types d'outils de recherche.
 - Connaître les différents modes d'accès à l'information ouvert à tous. restreint : par abonnement, par inscription,
 - Différencier les modes d'indexation des informations Robotisé, humain.
 - Choisir l'outil adapté en fonction des documents recherchés
- B2-2 Formaliser les requêtes de recherche.
- B2-3 Récupérer et savoir utiliser les informations (texte, image, son, fichiers, pilote, applications, site...).

Livret d'accompagnement 4 juin 2009

Modalité de certification

- Inscription volontaire à la certification
- Valider les 9 domaines
 - en Théorie : QCM
 - 45 questions en 45 min
 - score > 50% par domaine
 - En pratique : activités pratiques
 - 80% des items d'un domaine
 - Aucune compensation

circulaire n°2008-122 du 4-8-2008

Année 2010-2011 Stage de préentrée L1 : Familiarisation
avec l'Environnement Numérique de travail

Université Blaise Pascal
Clermont-Ferrand

12

Modalité de certification

- Trois ans pour valider le C2i.
 - Processus long
 - Commencer en 1^{ère} année.
- Tant que vous serez inscrit à l'UBP.
 - Compétences acquises pour 3 ans
 - D'année en année vous retrouverez vos résultats.
 - Domaines acquis définitivement.
- Si vous quittez l'UBP
 - Un certificat de validation partielle.
 - Uniquement sur les domaines **validés**.

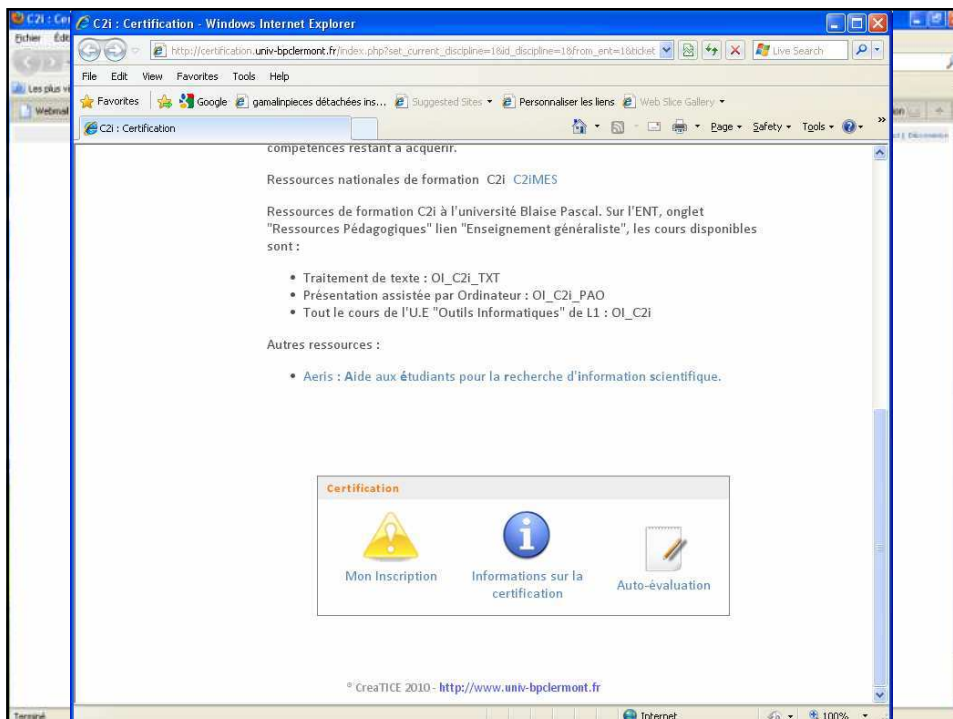
Année 2010-2011 Stage de préentrée L1 : Familiarisation
avec l'Environnement Numérique de travail

Université Blaise Pascal
Clermont-Ferrand

13

Certificat Informatique et Internet

- ✓ Plateforme de certification à l'université Blaise Pascal.



Ma certification - Mozilla Firefox

http://certificaton.univ-bpclermont.fr/user/certificaton/

Ven êtes ici :

Ma certification

0 - dessous figurent tous les éléments du référentiel et votre avancement dans la certification pour chacun d'entre eux

Compétence	Auto-déclaration	Auto-évaluation	Certification
Domaine A1 - Tenir compte du caractère évolutif des TIC	✓	✓	
A1-1 : Être conscient de l'évolution constante des TIC et de la déontologie qui doit leur être associée et capable d'en tenir compte dans le cadre des apprentissages.			
S'informer sur l'histoire, les principes et les usages des technologies	✓	✓	✓
Se tenir informé de l'évolution des TIC	✓	✓	
A1-2 : Prendre conscience des nécessités actualisation du référentiel du C2i Niveau 1			
Connaître les compétences des domaines du C2i [®] niveau 1	✓	✓	✓
Identifier et classer les types de certifications	✓	✓	
A1-3 : Travailler dans un esprit d'ouverture et d'adaptabilité (adaptabilité aux différents environnements de travail, échanges).			
S'adapter aux différents environnements de travail	✓	✓	
Connaître et savoir utiliser les principaux supports physiques et logiques	✓	✓	✓
Savoir gérer les différentes versions des mêmes logiciels.	✓	✓	

Terminé

Mozilla Firefox

http://certificaton.univ-bpclermont.fr/user/certificaton/epreuves.php

Le 09-04-2010 de 17h00 à 17h45

saïlle 2001 campus de tizeaux

QCM_Certification

non exploitables partout.

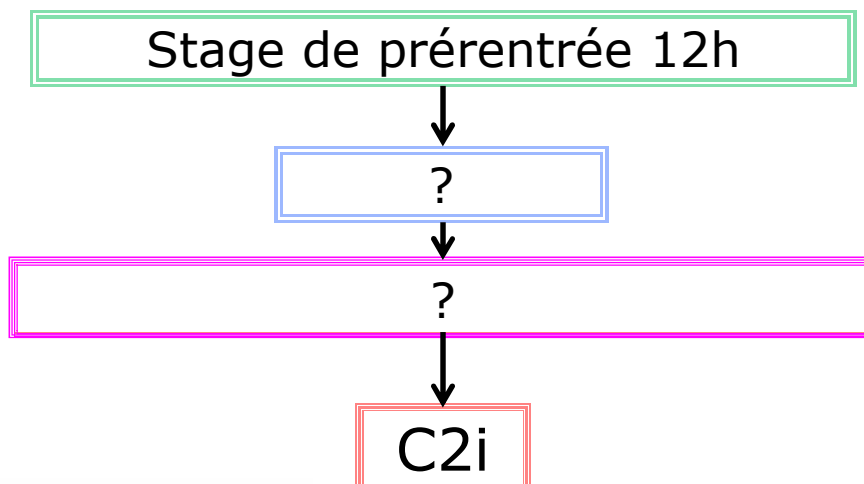
- Domaine A2 : Intégrer la dimension éthique et le respect de la déontologie
- Domaine B1 : S'approprier son environnement de travail
- Domaine B2 : Rechercher l'information
- Domaine B4 : Réaliser des documents destinés à être imprimés
- Domaine B5 : Réaliser la présentation de ses travaux en présentiel et en ligne
- Domaine B6 : Échanger et communiquer à distance
- Domaine B7 : Mener des projets en travail collaboratif à distance
- Domaine A1 - Tenir compte du caractère évolutif

Terminé

Plan de l'exposé

- Société numérique.
- Certificat Informatique et Internet : C2i
- U.E « Outils Informatiques et Internet » : O2i
- Autoformation Didacticiels
- Le droit et l'informatique :
 - Droit d'auteur, Plagiat, Contrefaçon.
 - CNIL, Loi Informatique et liberté.
 - Atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données
 - Charte RENATER, Netiquette.

Continuum de formation



Outils Informatiques et Internet O2i

- Projet Collaboratif par réseaux (ENT)
- Rendre :
 - Rapport écrit
 - Diaporama : présentation vidéo-projetée.
- Sur un sujet de votre choix
- Fait par un groupe de 4-5 étudiants
- Sur 12 semaines

Modalité de contrôle

- Contrôle continu
- Une part individuelle
 - QCM : 90 questions en 45 minutes
 - Contribution individuelle, suivi d'avancement du projet
- Une part collective
 - Note du rapport écrit
 - Note du diaporama

Evaluation

- Nous ne jugerons pas le fond, c'est-à-dire le sujet lui-même
- Nous évaluerons la bonne pratique des logiciels utilisés.
- Correction des versions électroniques des documents rendus.
- Vous devrez montrer l'acquisition de ces bonnes pratiques
- Obligation d'utiliser
 - un Traitement de texte, un tableur et PréAO
 - ENT
 - Internet

Organisation

- 1^{er} TD/TE
 - Formation des groupes,
 - Création de l'environnement collaboratif,
 - Définition du workflow (Flux de travail)
- TD/TE suivants :
 - Recherche d'informations et mise en commun,
 - Élaboration collaborative du rapport écrit
 - Élaboration collaborative du diaporama
 - En utilisant les outils collaboratifs de l'ENT.

Organisation

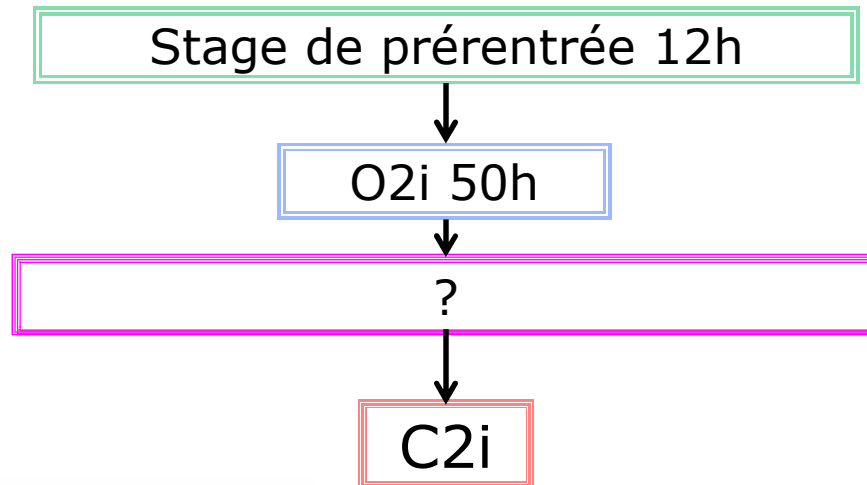
- 12 h de CM
- 12 h de TD, encadré par un enseignant
- 12 h de TE encadré par un tuteur
- 14 h d'autoformation

- Sciences : début du cours X/01/2011 puis tous les 15 jours
- Début TD le X+7/01/2011 puis tous les 15 Jours
- Début TE le X+14/01/2011 puis tous les 15 Jours

Plan de l'exposé

- Société numérique.
- Certificat Informatique et Internet : C2i
- U.E « Outils Informatiques et Internet » : O2i
- Autoformation Didacticiels
- Le droit et l'informatique :
 - Droit d'auteur, Plagiat, Contrefaçon.
 - CNIL, Loi Informatique et liberté.
 - Atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données
 - Charte RENATER, Netiquette.

Continuum de formation



Autoformation

Définitions :

- ✓ Se former et apprendre par soi-même, processus d'apprentissage autonome. (P. CARRE <http://www.canal-u.tv/>)
- ✓ **L'autoformation** est un moyen d'apprentissage utilisant les capacités d'autonomie de l'apprenant. (Wikipédia)
- ✓ On parle aussi d'autodidaxie, qui permet de se former à son rythme à travers l'exploitation de ressources spécifiques ou non.

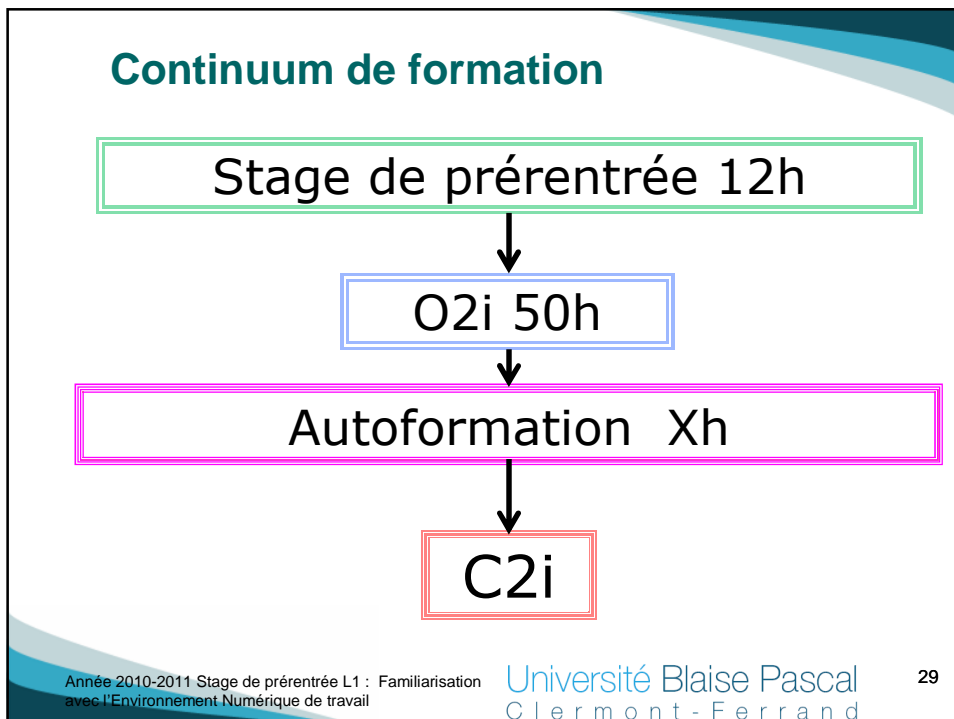
Ressources

- ENT :
 - ✓ Didactique
 - ✓ Exercices
- BCIU
 - ✓ Liens
 - ✓ Ressources
- Interactions
- Mais
- ✓ Faire
- ✓ Savoirs disponibles

Année 2010-2011 :
avec l'Environnement Numérique de travail

The screenshot shows a web browser window displaying the ENT interface. The page title is 'Enseignements généralistes'. Below the title, there is a section for 'Liste de mes cours'. A red circle highlights the following course entry: 'O2i - Outils Informatiques et Internet - Cours L1' by Régis LEFEVRE. Other courses listed include 'C2i - Continuum formation C2i' by Vincent THERY, 'L1_ECO1_BIOLOGIE - fonctionnement des écosystèmes' by Alexandre BEC, 'L1_O2i_ST - O2i_ST_A1' by Vincent THERY, 'L1_S1_CHIMIE - Chimie' by Fabrice ANIZON, 'O2i - Outils Informatiques et Internet - Cours L1' by Régis LEFEVRE, 'O2i_C2i_PAO - La Présentation Assistée par Ordinateur en auto-formation' by Régis LEFEVRE, 'O2i_C2i_TXT - Le traitement de texte en auto-formation' by Régis LEFEVRE, 'SPL1 - Espace de communication du SPL1' by Régis LEFEVRE, and 'ST_ENT - Stage de pré-rentree L1 : familiarisation avec l'ENT - UFR ST' by Régis LEFEVRE.

28



Plan de l'exposé

- Société numérique.
- Certificat Informatique et Internet : C2i
- U.E « Outils Informatiques et Internet » : O2i
- Autoformation Didacticiels
- Le droit et l'informatique :
 - Droit d'auteur, Plagiat, Contrefaçon.
 - CNIL, Loi Informatique et liberté.
 - Atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données
 - Charte RENATER, Netiquette.

Aspects Juridiques

Le Droit et l'Informatique

Droit : Recueil des lois

Loi : Règles ou ensemble de règles obligatoires établies par l'autorité souveraine d'une société et sanctionnées par la force publique

Informatique : Théorie et traitement de l'information à l'aide de programmes mis en Œuvre sur ordinateurs.

Doit on créer des lois spécifiques à l'informatique ou bien les lois actuelles peuvent-elles s'appliquer à l'informatique ?

Le Droit et l'Informatique

- Droit d'auteur et Plagiat :
 - ✓ Code de la Propriété Intellectuelle : CPI
 - ✓ Définition Plagiat et contrefaçon
 - ✓ Comment éviter le plagiat
 - ✓ Détection du plagiat.
- Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
- Atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données
- Charte RENATER, Netiquette.

Droit d'auteur

- Le droit d'auteur existait avant même le premier ordinateur : Loi le Chapelier 1791 modifiée en 1805, 1895 puis 1957.
- Le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI) du 1 juillet 1992 définit (<http://www.legifrance.gouv.fr>) :
 - 1^{ère} Partie : Propriété littéraire et artistique (droit d'auteur)
 - 2^{ème} Partie : La propriété industrielle (Brevets)
- CPI modifié à plusieurs reprises pour prendre en compte les nouvelles technologies

Droit d'auteur

➤ S'appliquait aux œuvres littéraires et artistiques mais :

➤ Depuis 17 Juillet 2001 s'applique également aux œuvres numérisées : musique MP3, film, écrit sur support numérique.

➤ Depuis le **1er août 2006** aux œuvres numériques : Logiciels, sites WEB ...etc..

➤ **Article L111-1** (<http://www.legifrance.gouv.fr>)
« L'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. »

Droit d'auteur

- Le droit d'auteur

- Le droit moral
- Le droit patrimonial

« *toute utilisation d'une oeuvre qui n'est pas prévue par l'auteur doit faire l'objet d'un accord direct avec l'auteur ou bien avec la personne qui est chargée par l'auteur d'exploiter ses œuvres* ».

Droit d'auteur

- Exceptions fixées par l'Article L.122-5 :
 - Représentation privée et gratuite de l'œuvre dans le cercle familiale.
 - Copie ou reproduction pour un usage privé et non à une utilisation collective.

Résumé :

✓ Possibilité de copier une œuvre que l'on ne possède pas mais obtenue de façon licite. (Bibliothèque, sauvegarde de CD/DVD)

✓ Mais la copie d'une œuvre obtenue de **façon illicite est un recel de contrefaçon** (Téléchargement MP3, Film par peer-to-peer).

Plagiat & Contrefaçon

➤ <http://www.leplagiat.net> H.Maurel-Indart

➤ **Plagiat** (Plagiarus : celui qui vole l'esclave d'un autre) : Vol de mot consistant à s'inspirer d'un **modèle que l'on omet de délibérément de désigner.**

➤ **Contrefaçon** est le terme juridique de plagiat (Art 335-3 du code de la propriété Intellectuelle):

« Toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que se soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits d'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi. »

Plagiat & Contrefaçon

- Résumé Contrefaçon
 - ✓ L'emprunt concernant les IDEES N' EST PAS condamnables
 - ✓ L'emprunt concernant la FORME (l'expression et la composition) EST condamnable.
- Cas particulier :
 - ✓ Travail collectif, Art. L113-1 => L113-9

Plagiat & Contrefaçon

- Plagiat et éducation (<http://plagiat.ec-lille.fr>)
- Production d'un document écrit sur un sujet :
- Recherche sur internet « Facile »
 - Tentation de reproduire in-extenso le document numérique (Copier/coller)
 - Ne pas citer la source

Plagiat & Contrefaçon

Comment éviter le Plagiat :

- « Sourcer » l'information (Texte, Image, Schéma..)
- Mettre entre guillemets les citations utilisées.
- Savoir mener une recherche : Très Bien !
 - Utiliser le travail d'un tiers sans citer l'auteur : NON!
 - PAS DE COPIER/COLLER
 - Citer et sourcer : OUI !

Le Droit et l'Informatique

CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des libertés. <http://www.cnil.fr>

Faire appliquer la loi 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

loi "Informatique et Libertés"

Origine : Projet SAFARI (années 70) => fichage généralisé de la population.

Mission générale : L'informatique ne doit pas porter atteinte :

- ✓ A l'identité humaine ni aux droits de l'Homme
- ✓ A la vie privée, aux libertés individuelles ou publiques

Les cinq missions de la CNIL

➤ **Informier et Conseiller**

Personnes de leurs droits et obligations

➤ **Garantir le droit d'accès.**

La CNIL veille au droit d'accès des données contenues dans les traitements informatiques.

➤ **Recenser les fichiers.**

Donne un avis sur les créations de traitements relevant des articles 25, 26 et 27

Reçoit les déclarations pour les autres traitements.

Gère le « fichier des fichiers »

Les cinq missions de la CNIL

➤ **Contrôler**

Respect de la loi en contrôlant les applications informatiques.

Pouvoirs de vérification et d'investigation pour instruire les plaintes.

➤ **Réglementer**

La CNIL en établit des normes simplifiées

En outre la CNIL a un pouvoir de :

Sanction Administratives et pécuniaire depuis le 6 Aout 2004.

Le droit et l'informatique

- Dans le [code pénal](#), 7 articles sur les atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données.
 - Art. 323-1 => 323-7
 - *Article 323-1* : "Le fait d'accéder ou de se maintenir, frauduleusement, dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende.
 - *Article 323-2* : Le fait d'entraver ou de fausser le fonctionnement d'un système de traitement automatisé de données est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75000 euros d'amende.
- Les tentatives sont punies de la même façon que les infractions
- La législation a été terriblement durcie

Le droit et l'informatique

- Les traces sur Internet
<http://www.cnil.fr/vos-libertes/vos-traces/>
 - Les cookies
 - Les espionciels (Spyware)
 - Autres techniques
 - Javascript
 - Applet Java
 - ActiveX

Le droit et l'informatique

- Les dangers d'internet
 - Les virus et les macro virus « informatique »
 - Les vers
 - Les canulars (hoax)
<http://www.hoaxbuster.com/>
 - Les chevaux de Troie
 - Les portes dérobées
 - Le phishing

Le droit et l'informatique

Le piratage informatique

- Les hackers
 - Les chapeaux blancs
 - Les chapeaux noirs
 - Les chapeaux gris
- Le mail-bombing
- Le spam (pourriel)

Le droit et l'informatique

La charte RENATER :

Réseau **N**ational de télécommunications pour la
Technologie, l'**E**nseignement et la **R**echerche

- Renater procède régulièrement à des contrôles de la bonne utilisation de son réseau

Ex : Participation à la tenue d'une maison de jeux de hasard (« *cyber-casino* »)

Art.1 de la loi du 12 juillet 1983, modifié par la loi du 16 décembre 1992.

Le droit et l'informatique

Nétiquette : RFC 1855

Sur Internet :

- Vous êtes tenu de **respecter les règles de conduite** propre à Internet, c'est-à-dire ne pas **importuner les autres** et rester soi-même.
- Quoi qu'il arrive, vous n'êtes pas connectés à Internet de façon **anonyme**
- Internet n'est pas un champ de bataille mais un lieu dans lequel vous pouvez voir, échanger des informations ...

Nétiquette

- Quiconque est ainsi moralement tenu de respecter autrui sur Internet (comme vous le feriez dans la rue)
- cela s'applique aussi bien pour
 - ✓ le courrier électronique,
 - ✓ les sites Web que vous visitez,
 - ✓ les forums, tchatte ...etc..

Informatique et Droit

Bibliographie

<http://www2.c2i.education.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://plagiat.ec-lille.fr>

<http://www.commentcamarche.net>

<http://www.wikipedia.fr>

<http://www.canal-u.tv>

<http://www.cnil.fr>

.....

Respectez le Droit et vos concitoyens

Année 2010-2011 Stage de préentré L1 : Familiarisation avec l'Environnement Numérique de travail

Université Blaise Pascal
Clermont - Ferrand

58